

BAUME par cœur

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE BAUME LES DAMES
#6 JUIN 2016



HABITAT - URBANISME

NOUVEAUX TERRAINS À BÂTIR SUR LA ZAC DE CHAMPVANS

P 14



BAUME COLOR

SAMEDI

09

JUILLET

L'ÉTÉ À BAUME LES DAMES

p 26



CULTURE

LE FUTUR ESPACE SOCIO-CULTUREL

p 22

VIE MUNICIPALE
INTERVIEW DU MAIRE,
DEUX ANS DE MANDAT
p 30



BaumelesDames

EDITO

Signe d'une reprise économique qui s'annonce ou dynamisme avéré de notre cité ? Depuis plusieurs mois, de nombreux projets démarrent, se préparent, s'annoncent ou arrivent à leur terme. Tout ceci est de bon augure pour la Ville qui voit là de nouvelles perspectives concrètes de développement. Le rôle de la municipalité est, dans ce cadre positif, d'offrir les meilleures conditions de réussite à ces projets. « Baume en mouvement » n'est pas qu'une formule mais une réalité que nous accompagnons au quotidien. Parallèlement à la poursuite de la zone de Champvans, trois sites focaliseront notre attention ces prochains mois : le secteur de Baume Industrie, qui changera bientôt de nom, les ateliers municipaux et la zone de Necchie. Dans des échéances et selon des approches différentes, ces secteurs feront l'objet d'aménagements conséquents qui sont le signe d'une ville qui change, qui bouge, qui évolue.

Cette vitalité ne nous fait toutefois pas oublier qu'un territoire en croissance doit s'attacher à fortement préserver ses ressources et son environnement. Vous savez que nous portons en nous la conviction que notre monde en mutation nécessite une prise de conscience accrue vers des choix plus écologiques. Dans tous les projets que nous menons nous avons intégré la nécessaire réduction des dépenses d'énergie. La transition énergétique est au cœur de nos priorités. Nous intégrons, par exemple, dans toute construction ou réhabilitation des objectifs de basse consommation. Ensuite, des actions spécifiques seront prochainement lancées comme l'achat de véhicules électriques ou le lancement, après diagnostic, d'une rénovation importante de notre parc d'éclairage public en lien avec l'opération TEPCV (territoire à énergie positive pour la croissance verte). Cela se traduira aussi par une politique active de diminution des intrants chimiques avec l'engagement dans la politique zéro phyto, une action d'économie des ressources et de réduction des déchets, le tri à la source des déchets alimentaires avec le Sictom, la défense des circuits courts et des productions locales, l'utilisation accrue des énergies renouvelables...

Cet équilibre est la garantie d'un développement ambitieux mais respectueux de notre environnement. Il est le gage que notre cité restera un lieu privilégié, animé et préservé.

« Il nous faudra répondre à notre véritable vocation, qui n'est pas de produire et de consommer jusqu'à la fin de nos vies, mais d'aimer, d'admirer et de prendre soin de la vie sous toutes ses formes. »

Pierre RABHI

ARNAUD MARTHEY
Maire de **Baume les Dames**





Réalisation : Mairie de Baume les Dames, Place de la République 25110 Baume les Dames, Tél : 03 81 84 07 13, www.baumelesdames.org / Comité de rédaction : Ville de Baume les Dames / Crédits photos : Laurent Soltani, Carré de l'habitat, Archiconcept, PETR du Doubs Central, ASB Football, Ferme auberge St Ligier, la Capitainerie, Babadouc, USB Tennis de table, Entente Cycliste Baumoise, Agence Révéléateur, Ville de Baume les Dames, Reichardt Ferreux Architectes
Maquette originale : **bigbang/** COMMITTEE.COM / Adaptation graphique : Agence Révéléateur, www.reveleateur.fr / Impression : IME by Estimprim
Tirage : 3500 exemplaires, janvier 2016 / Distribution : Ville de Baume les Dames



2 / ÉDITO

6 / À LA UNE

8 / ÉCONOMIE

- Ouverture Intermarché
- Baume Industrie

10 / LA PAROLE À UN ENTREPRENEUR

- Luce & Cie
- Magic Informatique
- CD Eau et Environnement
- Lucky'z café

14 / HABITAT ET URBANISME

- ZAC de Champvans
- Ilot Saint Vincent
- Aide au ravalement des façades

16 / CADRE DE VIE

- Aires de jeux
- Petits entretiens de Voirie
- Attention travaux !

20 / ENVIRONNEMENT

- Opération TEPCV

21 / JEUNESSE

- Ouverture d'une mission service civique
- Inscriptions aux NAP pour la rentrée 2016

22 / CULTURE

- Le futur espace socio-culturel sort de terre
- Une nouvelle entrée pour la Médiathèque
- Récolement de la Médiathèque



24 / SPORT

- Trail de la vallée baumoise
- AS Baume Foot : des progrès et des projets

26 / TOURISME

- L'été à Baume les Dames
- La Ferme Auberge de Saint Ligier
- La Capitainerie

28 / LA VIE DES SERVICES

- Lionel DUMONT
- Sandrine KAUFFMANN

29 / À SAVOIR

30 / VIE MUNICIPALE

- Interview de Monsieur le Maire

32 / DOUBS CENTRAL

- Le SCOT du Doubs Central
- LEADER

34 / HISTOIRE

- Jouffroy d'Abbans
- Nettoyage des monuments

36 / BAUME PRATIQUE

41 / ÉTAT CIVIL

42 / LA PAROLE AUX ÉLUS

6 / À LA UNE



Les élus à la rencontre des habitants de la Grange Ravey lors de la rencontre de quartier du 7 mai



Rencontre de quartier Champvans Super Baume au mois de mars



Festival Au Bonheur des Dames
« Les Touffes qui frisent »

Visite du recteur d'académie à l'occasion des 30 ans du Bac Professionnel



Commémoration de la victoire du 8 mai 1945



Franc succès pour la grande chasse aux oeufs de Pâques

Repas de Noël des anciens le samedi 12 décembre 2015



Ouverture Intermarché

Votre nouveau magasin Intermarché - Bricomarché a ouvert ses portes le 3 mars dernier sur la ZAC de Champvans-les-Baume. Avec près de 7 000 m² de surface de plancher, son installation marque le démarrage de la partie commerciale de la zone ayant un potentiel total d'environ 13 000 m² de surfaces commerciales.

Le développement commercial de la zone se poursuivra avec l'arrivée prochaine du magasin Lidl, accompagné d'un bâtiment contenant des cellules commerciales dédiées aux équipements de la personne. Le permis de construire a été délivré le 7 avril 2016 pour le développement de 4 000 m² de surface de plancher répartis sur deux bâtiments.

La ZAC accueillera également des activités artisanales avec 1 ha réservé à cette vocation. 2 lots sur les 4 disponibles sont actuellement réservés. Les entreprises intéressées sont actuellement en train d'étudier la faisabilité de leurs projets respectifs.

Développée en synergie avec la zone d'activités de Bois carré, la Ville poursuit son développement écono-

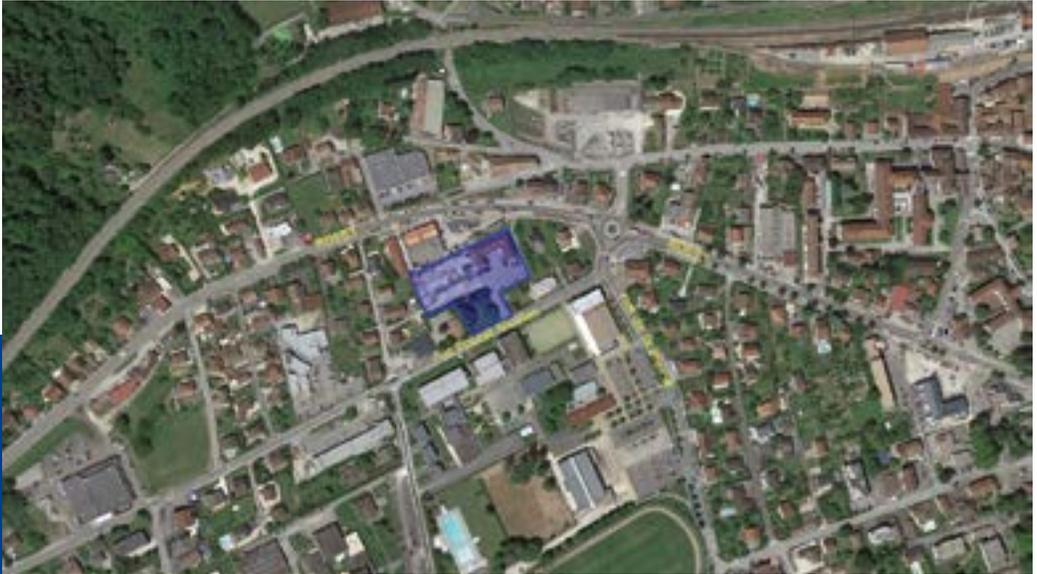
mique et maintient son statut de capitale commerciale du Doubs Central.

La ZAC de Champvans-les-Baume a été créée le 22 mai 2007 par approbation du conseil municipal. Le projet de cette ZAC s'inscrit pleinement dans le cadre du redéploiement de l'habitat et des activités vers les quartiers ouest de la commune. Cette opération d'extension urbaine permet de faire le lien entre les quartiers déjà urbanisés de Bois carré et de Champvans et ainsi de créer une réelle synergie économique et commerciale entre les deux zones.

La localisation du site en entrée de ville est un des points forts du projet pour une implantation économique et commerciale. Son implantation idéale en fait un point charnière de l'économie locale. Il bénéficie ainsi d'un effet vitrine depuis la RD 683 et d'une desserte depuis un axe majeur reliant Besançon à Montbéliard. L'objectif des aménagements réalisés, notamment le giratoire, est de rendre lisible l'entrée de ville et de créer un paysage valorisant en bordure de la RD 683.



Baume Industrie, nouveau pôle économique et de services



Sollicitée pour accueillir de nouvelles activités économiques sur son territoire, la commune a souhaité lancer une profonde réflexion sur l'avenir et la restructuration du site de « Baume Industrie », situé rue Ernest Nicolas. À cet effet, l'équipe municipale a travaillé sur quelques esquisses en partenariat avec le cabinet Archi concept situé à Baume les Dames.

Le terrain communal d'un potentiel d'environ 58 ares pourrait accueillir jusqu'à 2 500 m² de bâtiments sur plusieurs niveaux, avec près d'une cinquantaine de places de stationnement en partie sous les bâtiments.

Ce projet ambitieux permettrait de répondre à la demande de plusieurs porteurs de projets qui se sont

manifestés auprès de la commune et qui recherchent des locaux pour y installer leur activité.

Cet espace urbain rénové, de par les nouvelles activités proposées, deviendrait ainsi un véritable pôle économique et de services à proximité de l'axe principal et stratégique de la commune.

Pour tout renseignement

Adeline MONNERET,
responsable aménagement et développement
économique.

Tel : 03.81.84.72.40

adeline.monneret@baumelesdames.org

10 / LA PAROLE À UN ENTREPRENEUR

Luce & Cie

LE 1^{ER} MARS DERNIER, UN NOUVEAU MAGASIN A OUVERT SES PORTES À BAUME LES DAMES. LUCE & CIE EST UN DÉPÔT-VENTE DE VÊTEMENTS, CHAUSSURES ET ACCESSOIRES POUR HOMMES, FEMMES ET ENFANTS À PARTIR DE 2 ANS.

Sa toute jeune gérante, Lucile Bourque (25 ans), habite la commune depuis plusieurs mois quand elle subit un licenciement économique dans son entreprise d'agencement d'intérieur. Ayant un projet en tête depuis longtemps, elle décide de se lancer et d'ouvrir sa propre boutique. Aucun hasard là-dedans, Lucile a grandi dans une famille de commerçants et sa belle-mère possède elle-même un dépôt-vente à Besançon. Elle a donc baigné depuis toute petite dans le monde de la relation avec la clientèle.

Le concept de sa boutique est simple et fait partie de la manière de vivre de la gérante : privilégier le circuit court, consommer local et éviter le gaspillage. En effet, fini d'abandonner des vêtements peu portés ou de les jeter. Chez Luce & Cie vous sélectionnez des vêtements propres et de saison (10 maximum par personne), vous venez en boutique proposer vos pièces, vous établissez un prix et un contrat avec Lucile et vous n'avez plus qu'à attendre que vos habits fassent le bonheur d'un nouvel acquéreur. Chaque pièce que vous laissez reste 6 semaines en boutique, tout est en magasin, pas de réserve. Ce procédé permet d'avoir des nouveautés continuellement, n'hésitez pas à passer souvent pour les découvrir !

Vous trouverez au 5 Place Chamars 70m² de vêtements, chaussures, bijoux, sacs à main, foulards... pour tous les goûts et pour toutes les tailles (du 2 ans au 50 et plus selon dépôt).



HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi : 10h-12h / 14h-18h30

Mercredi : 10h-12h / 14h-18h30

Jeudi : 14h-18h30

Vendredi : 10h-12h / 14-18h30

Samedi : 10h-12h / 15h-18h30

Luce & Cie (Lucile Bourque)

5 place Chamars

25110 BAUME LES DAMES

09 53 47 66 91

www.luceetcompagnie.fr

Facebook : Luce & Cie

Magic Informatique et téléphonie mobile

MUSTAFA SAÏN, ENTREPRENEUR DE VOUJEAUCOURT, A DÉCIDÉ DE VENIR INSTALLER UN COMMERCE À BAUME LES DAMES.

En effet, depuis le mois de mars, la boutique « Magic Informatique, téléphonie mobile » a vu le jour au 6 Place du Général de Gaulle.

Monsieur Saïn, déjà propriétaire depuis plus de 10 ans d'un commerce similaire à Voujeaucourt, cherchait un endroit pour développer son activité et c'est au centre de notre commune qu'il a choisi d'entreprendre.

Professionnel diplômé dans l'informatique, il vous propose de nombreux services parmi lesquels la vente d'ordinateurs, de tablettes, de smartphones, d'imprimantes, et de tout ce qui touche aux nouvelles technologies, neuf ou d'occasion. Si vous avez des problèmes avec votre ordinateur ou que vous avez fait tomber votre téléphone, sachez que Monsieur Saïn procède également à

la réparation et au dépannage de la téléphonie mobile, de l'informatique, des consoles de jeu, etc.

Souhaitant favoriser la pratique de l'informatique pour toutes les générations, il envisage de proposer différents services tels que l'initiation et la formation à l'informatique. N'hésitez pas à aller le rencontrer et à lui demander conseil.

Magic Informatique et téléphonie mobile

6 Place du Général de Gaulle

09 70 92 11 49

magicpc25@gmail.com

www.magic-informatique-gsm.fr

Facebook : Magic Informatique et téléphonie mobile



HORAIRES D'OUVERTURE

Du mardi au vendredi :

10h-12h15/14h-18h30

Le samedi :

10h-17h30

CD Eau et Environnement

CD EAU ET ENVIRONNEMENT EST UNE SARL DE CONSEIL ET DE DIAGNOSTIC DANS LES DOMAINES PRÉCÉDEMMENT CITÉS QUI RÉSULTE DE LA FUSION DE 4 ENTREPRISES BASÉES DANS LE DOUBS ET EN HAUTE-SAÔNE.

Cette entité compte cinq collaborateurs dont deux sont installés au centre-ville de notre commune au 11 rue Félix Bougeot.

Leur activité s'insère pleinement dans l'actualité puisqu'ils se consacrent à l'environnement et à l'écologie. Les cinq collaborateurs proposent en effet des études et des recherches spécialisées en écologie appliquée. Parmi leurs compétences, l'étude des milieux aquatiques (spécialité des collaborateurs implantés à Baume), l'étude des chauves-souris, des oiseaux, des mammifères, etc.

Travaillant beaucoup avec les collectivités (Conseil Départemental du Doubs, de Côte d'or, etc.) notamment pour le suivi de la qualité des rivières, CD Eau et Environnement propose également d'effectuer des prélèvements d'eau (ensuite envoyés en laboratoire pour analyse) et un accompagnement pour suivre les réglementations.

CD Eau et Environnement

11, rue Félix Bougeot

25110 Baume les Dames

Tel.: 03.81.25.19.83

www.cd-eau-environnement.fr



Lucky'z café

LE BAR PMU, SITUÉ PLACE DE LA LOI, A CHANGÉ DE PROPRIÉTAIRES MI-NOVEMBRE 2015.

C'est un couple originaire du coin qui s'est lancé dans l'aventure : Loïc Fèbvre et Marine Lambert. Loïc était gérant d'un restaurant Buffalo Grill dans le sud de la France et Marine travaillait comme serveuse à ses côtés quand ils ont appris la mise en vente du bar. Ayant en tête ce projet qui mûrissait depuis plusieurs années, ils ont « sauté sur l'occasion » et sont venus s'installer dans notre commune. À la mi-février, Loïc et Marine ont effectué des travaux et ont redonné un vrai coup de jeune au bar : peinture, mobilier, etc. Un rafraîchissement de bon goût qui sera suivi par celui de la terrasse d'ici peu. Souhaitant réellement développer leur activité, ils proposent de nombreuses animations comme des concerts, des soirées à thèmes et des dégustations (bières, assiettes de charcuterie, etc.).



Tous les sportifs et supporters seront contents de savoir que le bar diffuse les événements sportifs (sports collectifs, tennis ou tout autre sport sur demande) dans la salle aménagée à l'étage et réservée pour cela. Les matchs de l'Euro de football seront notamment diffusés. N'hésitez pas à aller faire la connaissance des nouveaux patrons dans ce bar convivial et sympathique au cœur du centre-ville.



Lucky'z café

7 Place de la Loi

25110 BAUME LES DAMES

03 81 84 01 37

luckyzcafe@gmail.com

Facebook : Lucky'z café

Nouveaux terrains à bâtir sur la ZAC de Champvans

DANS LE CADRE DE L'AMÉNAGEMENT DE LA SECONDE TRANCHE DE LA ZAC, LA COMMUNE DE BAUME LES DAMES LANCE DÈS CET ÉTÉ LA PRÉ-COMMERCIALISATION DE 19 PARCELLES INDIVIDUELLES VIABILISÉES (SUR UNE TRENTAINE AU FINAL), LIBRES DE CONSTRUCTEUR ET DE TAILLE COMPRISE ENTRE 500 ET 800 M², DÉDIÉES À L'HABITAT RÉSIDENTIEL.

Sur un site de grande qualité paysagère, les premiers habitants qui ont construit dans la 1ère tranche de l'opération profitent du charme de la campagne et des commodités de la nouvelle zone d'activités commerciales.

La chute des taux d'intérêt des prêts bancaires, les dispositifs d'aides portés par les pouvoirs publics ainsi que l'élargissement du Prêt à Taux Zéro pour l'année 2016 offrent pour les ménages, et en particulier les primo-accédants, des opportunités uniques et inédites pour l'accession à la construction neuve.

Cet ambitieux programme, situé en proximité de nombreux services, s'inscrit par ailleurs dans la volonté forte de

la ville de poursuivre son développement, de renforcer son attractivité auprès des habitants et d'affirmer son rôle de bourg-centre.

La palette de terrain proposé est très variée car l'objectif est de permettre au plus grand nombre de concrétiser leurs projets. Les surfaces mises en vente varient entre 500 et 800 m² avec un prix au m² variant de 51 à 54 €.

Si vous êtes intéressés vous pouvez dès à présent vous manifester auprès des services de la commune qui enregistreront votre demande, la transmettront à la sedD qui vous indiquera

les démarches à engager ensuite.

Cet été, les promesses de vente pourront être signées et les permis de construire déposés pour instruction à partir de septembre. Les travaux de viabilisation seront engagés fin septembre pour permettre l'accessibilité aux parcelles fin novembre.



Pour les primo-accédants, un Prêt à Taux Zéro 2016 exceptionnel élargi au plus grand nombre

Depuis le 1^{er} Janvier 2016, le PTZ :

- augmente les plafonds de revenus permettant d'en bénéficier
- finance jusqu'à 40 % de l'achat du bien immobilier
- rallonge le différé de remboursement de 5 ans minimum jusqu'à 15 ans
- permet d'étendre la durée du prêt sur 20 ans minimum pour réduire le montant des mensualités et/ou emprunter plus.

Exemple : Un couple avec 2 enfants ayant un projet de construction à Baume-les-Dames (zone C) d'une maison individuelle peut financer cette première acquisition d'un montant total de 200 000€ grâce à un PTZ d'un montant maximum de 80 000€. Ce PTZ représente 40% du coût total du projet.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

- A la sedD, Mme Jennifer CHAMPION au 06 72 02 38 49 ou par courriel : j.champion@sedd25.fr ;
- En mairie, Mme Adeline MONNERET au 03 81 84 72 40 ou par courriel : adeline.monneret@baumelesdames.org.



Ilot Saint Vincent : Intervention du Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement du Doubs (CAUE) dans la requalification de son habitat

Rendre le centre-ville attractif, animé, agréable à vivre fait partie des objectifs majeurs de l'action municipale. L'ilot Saint Vincent y participe de manière prégnante et s'affirme comme l'un des éléments phares de cette politique.

À vocation mixte (culturelle, sociale et Habitat), sa requalification va se concrétiser dans les mois à venir par l'édification sur 50% de sa superficie du Pôle socio culturel intergénérationnel. Le permis vient d'être déposé.

L'autre moitié, occupée par des maisons de ville, rue Barbier et rue Savoyarde a pour vocation d'être requalifiée afin qu'une offre de logements attractifs puisse être proposée en centre historique à cinq minutes de la gare ferroviaire, à proximité des commerces.

Dans cette perspective, deux orientations ont été arrêtées par la commune :

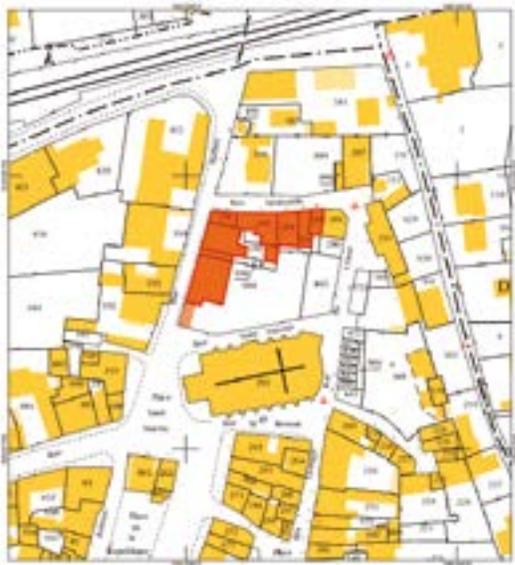
- ouvrir au secteur privé la possibilité d'investir dans ce patrimoine de qualité et stratégiquement bien situé,
- œuvrer pour que la requalification des habitations existantes intervienne parallèlement à la construction du Pôle Socio Culturel.

Pour ce faire une consultation de promoteurs et investisseurs va être lancée au cours du 2^{ème} semestre 2016. Des contacts sont déjà en cours.

À cet effet, les services du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Doubs (CAUE) ont été sollicités :

- pour élaborer un cahier des charges à destination des promoteurs et investisseurs en vue de la commercialisation de l'ensemble dans son intégralité ou par lots,
- pour accompagner la commune dans le lancement de la consultation,
- pour une aide à la décision dans le choix du ou des promoteurs ou investisseurs.

Une convention vient d'être passée entre la ville et le CAUE pour assurer la mise en œuvre de ces prestations après que le conseil municipal du 12 mai en ait délibéré.



Aide au ravalement des façades : nouveau critère d'attribution

« Une maison n'appartient pas seulement à celui qui l'habite mais également à celui qui la voit ». Ce proverbe chinois rappelle que chaque immeuble participe au cadre de vie dans lequel on évolue.

Un immeuble entretenu, ravalé suscitera d'emblée une image positive. Lorsque cette démarche concerne plusieurs immeubles l'ambiance d'une rue, d'un quartier devient plus agréable. Le cadre de vie des habitants s'en trouve embelli. Conscientes de cet effet, de nombreuses communes ont initiées des politiques de ravalement. Politiques qui consistent à apporter, sous certaines conditions, une aide financière aux propriétaires qui engagent des travaux de réfection de façades.

Baume les Dames fait partie de ces communes. Depuis mai 2000, la ville accorde des subventions pour les immeubles construits avant 1939 qui présentent un caractère architectural et patrimonial affirmé. Cette aide intervient à hauteur de 15% du montant hors taxe des travaux portant sur l'ensemble des façades, plafonnée à 1500 € par immeuble.

Lors du Conseil municipal du 16 février 2016, l'un des critères d'attribution a évolué. Désormais, tous les bâtiments construits avant 1950 peuvent prétendre à cette



aide dès lors qu'ils présentent un caractère architectural et patrimonial affirmé.

Le ravalement des façades :

- améliore le cadre de vie des habitants et rend la ville plus attractive,
- valorise le patrimoine foncier des propriétaires,
- contribue au soutien économique des artisans locaux.

Aires de jeux

Plusieurs projets de développement des aires de jeux mises à disposition du public vont se poursuivre en 2016.

Le premier concerne la zone de loisirs. Le terrain multisports situé non loin de la place Jean FERRAT va se développer et être équipé d'une véritable aire de jeux moderne et évolutive. Les ensembles pour petits seront quant à eux complétés d'une mini structure d'éveil.

En parallèle, le Legs CHAPUIS, ce sillon qui conduit à la zone de loisirs, va quant à lui voir son aire de jeux continuer à évoluer. La grande structure multi support ainsi que le tourniquet actuellement en place vont être déposés. Ils seront remplacés par des structures d'une ergonomie différente et contemporaine.

Enfin, la campagne annuelle se terminera par de légères retouches sur le site de Bois Carré.



Petits entretiens de voirie



Forte des échanges entretenus au cours des différentes réunions de quartier, la commune procède, depuis deux ans déjà, à un vaste programme de rénovation urbaine.

Cette année encore, c'est un budget de 220 000 euros TTC qui sera consacré à parfaire les espaces publics.

Côté terrain, les travaux se rendent visibles par les nombreux engins de chantier qui déambulent de-ci de-là, s'affairant à restituer dans les meilleures conditions qu'il soit, les abords de vos propriétés.

Cet investissement annuel participe à l'amélioration du cadre de vie des baumois et à leur sécurité au quotidien.

Attention travaux !

Entre début juin et début octobre, 4 chantiers vont occasionner des gênes de circulation sur la commune. Il s'agit des travaux suivants :

- l'alimentation des éoliennes jusqu'au poste de transformation de la prairie,
- l'abattage d'arbres route de Rougemont,
- l'aménagement de voirie RD683 et autour de l'office du tourisme,
- les travaux d'eau potable et d'aménagement de voirie rue de la prairie.



Alimentation des éoliennes du parc des Dames du Doubs :

Durant la semaine 23, du 6 au 10 juin 2016, l'entreprise SBM va réaliser des travaux de nuit au carrefour de la RD50 et RD683. Les travaux se poursuivront sur la rue de mi cour à partir du 13 juin 2016 jusqu'à la rue des soupirs. La circulation sur la rue de mi cour sera autorisée en direction de Pontarlier. Pour les véhicules venant de Pontarlier, ceux-ci devront emprunter la rue de la prairie.

Abattage d'arbres route de Rougemont :

Durant la semaine 23, du 6 au 10 juin 2016, le conseil départemental du Doubs va procéder au démontage des gros frênes situés route de Rougemont. La circulation dans les deux sens sera complètement fermée. Le service départemental procèdera à la mise en place d'une déviation.

Aménagement de voirie RD683 :

Depuis début mai jusqu'à fin septembre, le groupement d'entreprise SBM / Climent a repris les travaux d'aménagement de carrefour du Breuil. L'ensemble des travaux seront réalisés avec un alternat de circulation par feux tricolores. La troisième semaine de juillet du 18 au 22 juillet 2016, la RD683 sera barrée pour la réfection de la couche de roulement. La circulation sera alors renvoyée par la rue de la prairie.

Travaux d'eau potable et d'aménagement de voirie rue de la prairie :

Des travaux d'eau potable vont commencer début juillet sur la rue de la prairie. Les travaux seront réalisés depuis la rue du stand jusqu'à la rue du stade. Ils seront réalisés sous alternat par feux tricolores.

À compter de début septembre, une partie de la rue de la prairie et de la rue des glycines va être réaménagée. Ces travaux seront réalisés sur une période de 2 mois.

Opération TEPCV

AUJOURD'HUI BAUME LES DAMES ADHÈRE AU PROGRAMME TEPCV INITIÉ SUR LE PÉRIMÈTRE DU DOUBS CENTRAL.

Un territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) est un territoire d'excellence de la transition énergétique et écologique. La collectivité s'engage à réduire les besoins en énergie de ses habitants, des constructions, des activités économiques, des transports, des loisirs. Elle propose un programme global pour un nouveau modèle de développement, plus sobre et plus économe.

L'éclairage public constitue le premier maillon de cette chaîne.

Il faut rappeler que l'éclairage public représenté en France 9 millions de points lumineux fonctionnant entre 3 500 h/an et 4 300 h/an pour une puissance totale installée d'environ 1 260 MW .

Sur le territoire du Doubs central, une première vague de travaux a été réalisée entre 2012 et 2014 avec l'appui administratif et technique du PETR. Ainsi, 541 points lumineux ont été rénovés sur 14 communes. À cette



occasion, une dynamique a été créée sur notre territoire ; synergie qu'il convient de poursuivre.

Baume les Dames dispose actuellement d'un parc de 1200 points d'éclairage public qui nécessite une maintenance quotidienne.

L'opération TEPCV consistera à accompagner techniquement et financièrement notre commune dans

la réalisation d'un diagnostic exhaustif dans le courant de l'année 2016 puis des travaux programmés de rénovation des luminaires. La commune poursuit son engagement dans la transition énergétique tout en rénovant son parc d'éclairage public.

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE pour la CROISSANCE VERTÉ

« Les TEPCV sont des territoires qui s'engagent dans une démarche permettant d'atteindre l'équilibre entre la consommation et la production d'énergie à l'échelle locale »

Les lauréats bénéficient d'un soutien financier pour :

- Favoriser l'efficacité énergétique
- Réduire des émissions de gaz à effet de serre
- Diminuer la consommation d'énergies fossiles
- Développer les énergies renouvelables

Ouverture d'une mission service civique à Baume les Dames pour la jeunesse

En pleine période de développement de la Ville, la Municipalité souhaite connaître les besoins et envies des jeunes afin de leur apporter son aide dans tous les domaines (études, accès à l'emploi, installation, animations, etc.).

Aussi, un service civique va être créé pour une personne (entre 21 et 25 ans) qui sera recrutée en juin et dont la mission sera de rencontrer les 16-26 ans du territoire baumoïse et d'échanger avec eux.

Ensuite, ce volontaire, avec l'aide de son tuteur, analysera les données et la Ville pourra ainsi mieux évaluer les attentes de ces citoyens. Les offres de la carte jeune seront également réactualisées pour augmenter les avantages sur le secteur.



Inscriptions aux NAP pour la rentrée 2016

Comme vous le savez sûrement, la compétence enfance/extrascolaire a été transférée à la communauté de communes au 1^{er} janvier 2016.

Le fonctionnement des Nouvelles Activités Périscolaires est néanmoins conservé pour cette rentrée

2016. Les enfants seront accueillis dans leurs écoles respectives dès la sortie des classes de 15h15 à 16h15 selon les deux regroupements suivants :

- le mardi et le vendredi pour les écoles du Centre, de la Prairie, du Breuil et des Terreaux;
- le lundi et le jeudi pour le groupe scolaire de Cour.

Attention : les jours des NAPS ont été inversés par rapport à l'an dernier entre les deux regroupements scolaires comme cela était prévu à la mise en place.

Les formulaires annuels d'inscription sont disponibles au bureau des services de l'enfance (7 rue Barbier) ou en téléchargement sur le site de la communauté de communes (www.cc-paysbaumoïse.fr). Les dossiers sont à rendre avant le 5 juillet 2016, date de clôture des inscriptions. Pour information, les bureaux du service enfance seront fermés du 18 juillet au 5 août.



Le futur espace socio-culturel sort de terre



DÉBUT DES TRAVAUX

Cela fait maintenant quelques mois qu'a débuté la démolition de l'ancien Ilot Saint-Vincent.

Entre les études archéologiques qui ont mis en évidence quelques constructions moyennâgeuses présentes dans le sous-sol et les études de sol, les architectes ont dû retravailler les plans de fondation. La solution ayant été trouvée, le permis a pu être déposé et le marché de consultation des entreprises est lancé.

Au vu des délais d'instruction, l'ouvrage devrait commencer à sortir de terre à la fin de l'été pour une mise en service à la rentrée de septembre 2017.

POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE

Pour fêter le début des travaux de cet édifice tant attendu, la Ville a souhaité organiser une cérémonie pour la pose de la première pierre.

Cet évènement aura lieu le 21 juin, à l'occasion de la fête de la musique.

Les Baumois, aux côtés des associations qui prendront place prochainement dans ces lieux, sont invités à venir assister à la cérémonie qui se déroulera devant le futur espace socio-culturel, rue Saint-Vincent.

Une nouvelle entrée pour la Médiathèque Jean Grosjean

Afin de redonner à la Médiathèque son entrée d'origine, la Ville va faire construire un sas vitré.

Ce sas permettra en outre d'éviter les déperditions de chaleur pendant l'hiver, et surtout offrira une vue sur l'intérieur de la médiathèque et son splendide escalier pendant l'été.

L'entrée depuis la rue Faivre d'Esnans restera également en service pour permettre un accès par l'ascenseur aux poussettes et aux personnes à mobilité réduite. Les travaux débiteront après l'été.



Récolement de la Médiathèque

CET ÉTÉ, LA MÉDIATHÈQUE DEVRA FERMER SES PORTES PENDANT UNE SEMAINE, DU 8 AU 13 AOÛT AFIN DE PROCÉDER À UN GRAND RÉCOLEMENT DES COLLECTIONS.

LE CATALOGAGE DES COLLECTIONS

La Médiathèque possède un fonds propre de près de 13 000 documents imprimés et 150 documents multimédia.

On y trouve bien entendu des romans pour les adultes, des documentaires, des albums jeunesse, des romans jeunesse, des bandes-dessinées, mais également des DVD, des CD, des livres lus, des livres à gros caractères, des magazines...

En plus de ces documents, la médiathèque propose à ses usagers environ 3 000 documents prêtés par la Médiathèque Départementale du Doubs.

Afin de gérer ces documents, les agents utilisent un logiciel spécifique appelé Orphée.

À chaque fois qu'un nouveau document est acheté ou bien qu'il est nous est prêté par la Médiathèque Départementale, les bibliothécaires rentrent dans le logiciel les informations qui le concernent (titre, collection, auteur, date de publication, localisation, résumé...) pour pouvoir le retrouver et qu'il soit emprunté.

QU'EST-CE QU'UN RÉCOLEMENT ?

Le récolement est un inventaire des collections. Il sert à vérifier la présence effective des documents en comparant le fonds réellement présent avec le fonds théorique indiqué par le catalogue informatique Orphée.

Ce récolement permet :

- de savoir si des livres enregistrés dans la base ont en fait disparu (vol, mauvais bipage, non-retour...);
- de remarquer que des livres présents dans les étagères ne sont pas enregistrés dans la base (problème de notice, de bipage...);
- de vérifier l'état des livres et de les enlever s'ils sont en trop mauvais état;
- de remettre à leur place des livres qui auraient été déplacés par mégarde.

COMMENT PROCÈDE-T-ON ?

Les agents vont biper tous les documents un par un grâce à une douchette.

À l'issue de cette action, les documents qui sont manquants et ceux qui ne sont pas enregistrés seront mis en évidence et le catalogue correspondra à la vraie collection.

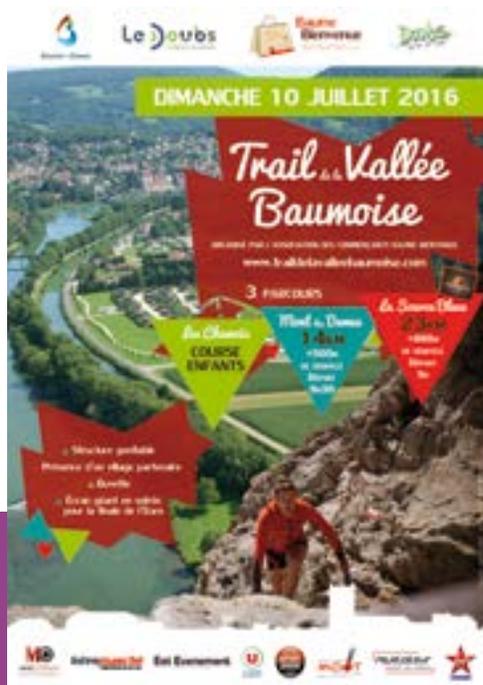
Aucun document ne peut être emprunté ou ramené avant la fin du récolement afin de ne pas fausser les données.

C'est pour cette raison que la médiathèque sera fermée pendant la semaine du 8 au 13 août.

Trail de la vallée baumoise

Désolée par l'arrêt du Trail de « La Baumoise » en 2016 brillamment créé et organisé par Baume les Dames Athlétisme, la ville de Baume les Dames a soutenu l'initiative du magasin SPORT 2000 et de l'association des commerçants « Baume Bienvenue » qui ont souhaité relancer l'organisation d'un nouveau Trail sur la ville. L'engouement local autour de ce sport est important, confirmé tous les jeudis soirs par les sorties Trail ouvertes à tous, organisées par le magasin de sport baumois.

Le projet de garder un Trail dans la ville n'est donc pas avorté et c'est avec l'association des commerçants « Baume Bienvenue » que le nouveau « **Trail de la vallée baumoise** » verra le jour le 10 juillet prochain.



Encadré par un groupe d'organisateur de 12 personnes, ce Trail proposera 2 parcours dans la moyenne vallée du Doubs reconnue pour son environnement de qualité, riche et varié pour la pratique de ce sport. On retrouvera donc un 13 kms avec 515 mètres de dénivelé et un 24 kms avec 788 mètres de dénivelé. Fort de l'engouement déjà existant de cette pratique dans la région, le Trail de Baume-les-Dames a fait le choix de rejoindre le réseau de passionnés : Doubs Terre de Trail pour dynamiser sa course.

Les organisateurs s'attendent à accueillir près de 600 coureurs sur ce dimanche 10 Juillet. L'accueil des athlètes aura lieu au gymnase de l'Europe où les dossards seront distribués et le départ sera donné à la place Jean Ferrat à 9h00 pour le 24 kms et 9h30 pour le 13 kms. Un village départ sera présent également sur la place Jean Ferrat où on retrouvera, entre autre, une buvette et des stands commerçants.

Le tarif des engagements est de 15€ pour le 13 kms et de 21€ pour le 24 kms ; le repas et l'habituel cadeau au coureur font partie du prix d'engagement. Cette course sera encadrée par une centaine de bénévoles qui assureront le bon déroulement de l'événement, un cadeau et un repas seront offerts à tous les bénévoles.

CONTACT

Facebook : trail de la vallée baumoise
contact@traildelavalleebaumoise.com
<http://www.traildelavalleebaumoise.com>

AS Baume Foot : des progrès et des projets

ALORS QU'ELLE A FÊTÉ SES 80 ANS EN GRANDE POMPE EN JUIN 2013, L'AS BAUME FOOT COMPTE À CE JOUR 345 LICENCIÉS (EN HAUSSE DE 27 % EN 5 ANS).

Derrière ces chiffres se cache un quotidien à gérer. « Notre boulot, c'est de garder les valeurs de convivialité qui ont fait l'histoire de ce club, tout en construisant un budget (grâce aux manifestations organisées et l'aide de nos partenaires notamment) pour former nos éducateurs et financer nos nombreux projets » explique le président Bernard Cour, véritable catalyseur d'énergie à la tête du club depuis 2011.



Au rayon sportif, l'ASB voudra profiter de la refonte des championnats, conséquence de la réforme territoriale, pour essayer d'attraper le bon wagon du CFA (championnat de France Amateur) avec son équipe fanion, bien ancrée en Division Honneur.

Chez les jeunes, la progression est spectaculaire depuis que le club propose trois séances hebdomadaires dès la catégorie U11. « L'ambition, il y a 3 ans, était de mieux former et d'amener nos équipes U15, U17 et U19 au niveau ligue » détaille Christophe Bidal, vice-président en charge du sportif. Cet objectif, quasiment atteint, permettra à terme d'alimenter l'équipe première avec des jeunes formés sur place.

Encore des projets

Le club, par ailleurs régulièrement primé pour ses qualités d'accueil, se prépare à un éventuel boom de licences en septembre si les Bleus brillent à l'Euro. On sait par expérience que les performances de l'élite impactent mécaniquement la base.

Les chantiers en cours et à venir sont nombreux et passionnants : formation de cadres, développement de la pratique féminine, acquisition du label « élite » décerné par la Fédération, stage multi-activités, recrutement de nouveaux dirigeants, partenariat avec les clubs voisins... L'ASB souhaite également poursuivre ses actions éducatives et sociales (valorisation de l'arbitrage, sensibilisation au respect de l'environnement, conseil en nutrition...). Bref, pas question de jouer petit bras, les dirigeants de l'AS Baume envisagent l'avenir en lettres capitales.

L'AS Baume en chiffres

- 345 licenciés
(dont 15 % de filles et 5 % de futsal)
- 20 équipes
- 18 éducateurs diplômés dont 5 diplômés d'état
- 6 arbitres officiels
- 1 salarié
- Un bureau composé de 11 membres
- Une cinquantaine de dirigeants

L'été à Baume les Dames

CONCERTS, ÉVÉNEMENTS SPORTIFS, EXPOSITIONS, LES ASSOCIATIONS ET LA VILLE VOUS ONT CONCOCTÉ UN PROGRAMME RAFRAICHISSANT POUR CET ÉTÉ !

Les marchés estivaux reprennent du service après le succès rencontré l'an dernier. Du jeudi 23 juin au jeudi 25 août, ce sont 10 soirées animées dans votre centre-ville. Fruits et légumes, artisanat, dégustations, une trentaine d'exposants seront présents chaque semaine pour vous proposer leurs produits. Une animation musicale sera proposée par le comité des fêtes le premier et le dernier jeudi de la saison. Comme l'an dernier, un restaurateur vous proposera son menu et vous pourrez venir manger entre amis ou en famille sur la Place de la République. Un rendez-vous convivial à ne surtout pas manquer.

Le Comité des Fêtes de la Ville vous propose cette année encore un programme haut en couleur pour animer vos vendredis soirs avec ses « Baume d'été ».

Le week-end des 9 et 10 juillet, de beaux événements sportifs auront lieu à Baume. La Ville, en collaboration avec le Doubs Central Handball, vous propose de participer à la première édition de la **Baume Color**, une course colorée et festive de 5 km. Si vous ne souhaitez pas participer en tant que coureur, n'hésitez pas à venir les encourager ! Cette manifestation sera suivie d'un concert gratuit sur la Place de l'Europe.



Le lendemain, Sport 2000 et l'association Baume Bienvenue vous proposent le **Trail de la vallée baumoise** qu'ils ont choisi de continuer à faire vivre à la suite des belles éditions organisées par Baume les Dames Athlétisme. Plus de 500 coureurs sont attendus.

L'ECB organise également son célèbre **Criterium**, auparavant organisé le jeudi de l'ascension. N'hésitez pas à venir encourager tous ces sportifs !

Enfin, pour clôturer ce week-end animé, le **match de la finale de l'Euro** sera retransmis sur grand écran au gymnase de l'Europe.

Vous pourrez retrouver toutes les manifestations organisées à Baume les Dames sur votre fascicule d'été « **Un été à Baume** » (distribué dans les boîtes aux lettres et disponible en mairie) ainsi que sur le site internet de la Ville : www.baumelesdames.org

LA FERME AUBERGE DE SAINT LIGIER



La Ferme Auberge de Saint Ligier est située dans un cadre splendide avec une vue imprenable sur la Vallée du Doubs.

Véronique et Patrice RAMEL peuvent accueillir, dans leur gîte, jusqu'à 13 personnes réparties dans leurs quatre chambres, en demi-pension. Dehors, un espace agréable et un environnement fleuri, des balançoires pour les enfants, une terrasse équipée d'un barbecue pour la saison d'été et le reste de l'année, un espace convivial sous une véranda.

Côté restauration, M. et Mme RAMEL vous accueillent de manière conviviale et généreuse avec sur la table uniquement des produits de la ferme et du terroir (terrines, tourtes, jambons et saucisses, etc.). Les repas sont proposés le week-end pour une capacité de 60 couverts.

Venez découvrir ou redécouvrir la vie à la ferme avec ses animaux et sa qualité de vie !

3 La Capitainerie

☀ Avec cette nouvelle saison estivale, la Capitainerie démarre avec de nouveaux patrons, bien décidés à poursuivre l'animation de ce lieu si apprécié des Baumoises et des touristes.

Aussi, tous les dimanches, Nathalie vous proposera de 14h à 18h un après-midi guinguette avec « la Françoise » qui enchantera avec les mélodies d'hier bien connues.

Vous pourrez également visionner les matches de la Coupe d'Europe de football, retransmis pour l'occasion sur grand écran.

Quelques dates d'événements à venir :

- vendredi 17 juin soirée Paëlla
(sur réservation),
- vendredi 1^{er} juillet soirée
« Gogo jazz band ».

Pour découvrir la carte et pour vous tenir informés des événements, n'hésitez pas à consulter le site internet www.la-capitainerie.fr



Lionel DUMONT



Lionel DUMONT, 39 ans, a intégré les services de la Ville début avril au poste d'électricien.

Titulaire d'un BEP, d'un CAP et d'un Brevet Technique électrotechnique obtenu au CFA de Grand-Charmont, il a ensuite passé un Bac Pro EIE (Equipement Installation Electrique) qui lui a permis de faire 17 semaines de stage chez CEGELEC. Originaire du lieu-dit « la Guinguette », Lionel a plus de 20 ans d'expérience dans le métier.

Il s'occupe désormais de tout ce qui touche à l'électricité dans la commune : éclairage public, écoles, bâtiments communaux, éclairage de Noël, feux tricolores, etc. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Sandrine KAUFFMANN

Sandrine KAUFFMANN est la nouvelle responsable des Services Techniques depuis janvier 2016.

Au sortir de ses études civiles, cette Doubiste d'origine a intégré l'école des officiers dans la filière encadrement à l'école spéciale militaire de St Cyr (à Coëtquidan). À la suite de ça, elle intègre pendant un an l'école des Transmissions pour ensuite être affectée au 53^e Régiment de Transmission à Lunéville (en qualité de chef de section en unité combattante, adjoint au chef instruction, adjoint à la cellule infrastructure). Elle rejoint ensuite la ville d'Angers et son école du génie pendant un an pour préparer un certificat technique en infrastructure. Conductrice de travaux au service d'infrastructure de la défense de Versailles. Se sont en tout 12 années que Sandrine a passé au service de l'institution militaire à encadrer des équipes majoritairement masculines. Après avoir quitté l'armée, elle a travaillé un an et demi dans une entreprise de construction ossature bois.



Ses missions principales au sein de la collectivité sont de coordonner les travaux et entretiens de la commune : espaces verts, voirie, etc. Elle encadre les équipes des services techniques et programme leurs missions en collaboration avec le directeur des services techniques.



Vigilance sur les demandes d'actes d'état civil

☀ Suite à la recrudescence de sites frauduleux sur internet proposant un service payant pour effectuer à votre place les démarches pour obtenir un acte d'état civil, la Ville de Baume les Dames souhaite vous rappeler que la délivrance des copies d'acte d'état civil ne peut se faire que par la commune du lieu de naissance. En plus, cette formalité est totalement gratuite !

Pour accomplir cette démarche, les usagers sont invités à se présenter au service Etat-civil avec une pièce d'identité ou se connecter sur le site de la Ville (www.baumelesdames.org) ou encore sur le site agréé par l'Etat (www.service-public.fr).

NETTOYAGE DE TOMBES

Pour la Toussaint, mais aussi tout au long de l'année, DéFI vous propose ses services pour entretenir les tombes de vos proches :

- Nettoyage des marbres, granit;
- Nettoyage des plaques souvenir;
- Désherbage, arrosage, fleurissement.



Association DéFI

43, rue Villedieu

25700 VALENTIGNEY

contact@ensemblier-defi.fr

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au téléphone : 03.81.37.10.08

PLAN CANICULE

Dans le cadre du plan canicule, le Centre Communal d'Action Sociale de la commune tient un registre nominatif des personnes fragiles et isolées vivant à domicile afin de contacter celles-ci en cas de déclenchement par le préfet du niveau 3 du plan d'alerte et d'urgence.

Ce recensement repose sur une démarche totalement volontaire.

Peuvent s'inscrire :

- les personnes âgées de plus de 65 ans résidant à leur domicile,
- les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile,
- les personnes adultes handicapées reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile et bénéficiant d'une des prestations suivantes : AAH, ACTP, carte d'invalidité, reconnaissance travailleur handicapé, pension d'invalidité.

Vous pouvez dès à présent vous présenter au CCAS de Baume les Dames, 7 rue Barbier, ou téléphoner au 03 81 84 75 10.

30 / VIE MUNICIPALE

Arnaud MILLIAN est membre du conseil citoyen depuis sa création. Intéressé par la vie publique, il a souhaité s'investir dans cette instance mise en place par la municipalité dans le cadre de son projet pour favoriser les échanges directs avec la population et pour plus de démocratie participative dans la vie communale... Invité à échanger avec le Maire, il nous livre la teneur de leurs échanges.

A. MILLIAN : « Monsieur le Maire, nous avons passé il y a quelques semaines la date des deux ans de mandat. Quel premier bilan tirez-vous après ces deux années écoulées ? »

A. MARTHEY : « Tout d'abord, malgré les difficultés, il est très agréable d'être à la tête d'une telle équipe : compétente, déterminée et fortement impliquée. Travail, solidarité et investissement sont nos maîtres mots pour réussir le mandat que les Baumois nous ont confié. Nous avons présenté 30 engagements lors de la campagne électorale et, mois après mois, ils nous servent de ligne directrice. Elus et services travaillent quotidiennement ensemble, avec cohérence et efficacité, pour faire de notre commune « une Ville en mouvement » comme nous l'avons souhaité. »

A. MILLIAN : « À contrario, quelles ont été les plus grosses difficultés de ce début de mandat ? »

A. MARTHEY : « Il est évident que le choix du gouvernement de baisser drastiquement les dotations aux collectivités a porté un coup dur aux finances communales. Je l'ai déjà souvent dit aux Baumois mais nous allons perdre près de 600 000 € de recettes sur 3 ans. C'est du jamais vu ! Si on voulait compenser ces pertes on devrait augmenter de manière importante les taxes communales. »



A. MILLIAN : « Et paradoxalement vous avez décidé lors du vote du budget 2016 de baisser les impôts sur 3 ans ? Est-ce raisonnable ? »

A. MARTHEY : « Ce choix repose sur plusieurs éléments forts. Tout d'abord nous pouvons nous le permettre car les finances communales ont été très bien gérées depuis 2001 par notre majorité. C'est un socle stable et solide sur lequel s'appuyer. Nous devons continuer à être rigoureux mais aussi très intelligents et stratégiques dans l'utilisation des deniers publics. Ensuite, la politique d'investissement portée depuis deux mandats porte ses fruits avec l'augmentation du nombre d'activités et de logements ce qui génère notamment de nouvelles recettes fiscales. Enfin, nous faisons ce choix pour aussi favoriser l'attractivité de notre commune. Autour de nous, nombreux sont ceux qui sont conduits à augmenter leur taux. Nous choisis-

sons de faire le contraire pour inciter des investisseurs et des familles à choisir le cadre de vie exceptionnel de notre commune. Baume les Dames s'affirme comme une commune agréable, ambitieuse et dynamique en faisant d'une fiscalité maîtrisée, un nouvel atout. »

A. MILLIAN : « **Cela permettra-t-il de réaliser les grands projets annoncés ?** »

A. MARTHEY : « Pour l'instant, nous maintenons le cap, bien entendu. Le projet de mandat et la stratégie « Bâtiment 2025 » nous donnent l'orientation et les échéances sont clairement établies. Un plan d'investissement pluriannuel a été réalisé afin de réussir au mieux, année après année, les grands investissements prévus. Ils vont œuvrer pour l'amélioration du cadre de vie de la commune et favoriser grandement son rayonnement. Mais nous ne perdons pas de vue également, qu'en plus de ces investissements conséquents, il est important d'œuvrer pour que le quotidien soit plus agréable encore, en entretenant la cité au mieux, en rendant la ville plus propre, plus accessible, plus belle.

L'obtention d'une deuxième fleur a d'ailleurs été un vrai succès, une vraie récompense enfin obtenue qui s'ajoute aux labels « Station verte » ou « Ville ludique et sportive ».

A. MILLIAN : « **Quels sont les grands défis à venir ?** »

A. MARTHEY : « L'intercommunalité est un enjeu considérable et le vrai défi de demain pour notre territoire. Après la compétence « enfance » (péri et extrascolaire, famille, crèche...), le scolaire passera très certainement à son tour sous la responsabilité de la communauté de communes. Demain, la nouvelle communauté s'agrandira largement, avoisinant les 18 000 habitants, suite

à la réforme intercommunale. S'ajouteront ensuite aux compétences communautaires : l'activité économique, la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage, l'instruction du droit du sol, puis ensuite suivront la gestion de l'eau, de l'assainissement, le plan local d'urbanisme, etc. Une véritable révolution institutionnelle est en cours ! »



A. MILLIAN : « **D'ici la fin du mandat, pourrez-vous tenir les engagements pris devant les Baumois ?** »

A. MARTHEY : « Je le pense, oui, car les projets, bien que longs et très lourds administrativement, sont lancés. Cela passe néanmoins par un indispensable impératif : obtenir des financements et de nombreuses subventions pour mener tout cela à bien. Comme lors des précédents mandats, la qualité et la cohérence de notre projet communal doit nous permettre d'obtenir des fonds de nos partenaires. À titre d'exemple, nous allons très probablement dépasser le million d'euros de subventions sur l'îlot St-Vincent. C'est en bonne voie et ça serait une vraie réussite ! Enfin, au-delà de ces projets, il y a notre capacité à démontrer que notre ville est attractive. À l'extérieur, ce sentiment est perceptible, « Baume les Dames est en mouvement » et dans la bonne direction ! »

Le SCOT du Doubs Central en voie de finalisation

APRÈS DEUX ANNÉES DE TRAVAIL, L'ÉLABORATION DU SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCOT) A CONNU UNE AVANCÉE SIGNIFICATIVE PUISQUE L'ARRÊT DU PROJET A ÉTÉ PRONONCÉ LE 28 AVRIL DERNIER.

Établi à l'échelle du bassin de vie du Doubs central, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document d'urbanisme qui a vocation à définir les grands objectifs et les conditions à mettre en place pour permettre un développement maîtrisé du territoire.



Construction du Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) lors d'un séminaire environnement du SCoT le 03-12-2015

Après s'être fixé des objectifs en matière de développement économique, d'habitat, de mobilité, d'environnement ou encore de consommation d'espaces, les élus du Doubs central ont construit le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO). Ce document traduit les objectifs fixés en mesures qui seront retranscrites dans les documents d'urbanisme communaux et intercommunaux. En effet, les cartes communales et Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) devront être compatibles avec les orientations et prescriptions inscrites dans le SCoT une fois celui-ci approuvé. Trois axes essentiels sont développés dans le SCoT : préserver le cadre

environnemental et paysager, appuyer le développement sur les villes (telles que Baume les Dames) et les bourgs, et tendre vers un développement urbain économe et durable. L'une des véritables clés de voûte du SCoT Doubs central est de mieux maîtriser et modérer la consommation des espaces agricoles ou forestiers, qui constituent de réelles ressources économiques et environnementales pour notre territoire.

Suite au choix de prononcer l'arrêt du projet, le SCoT entre désormais dans une phase de concertation obligatoire. Le document est actuellement étudié pour avis par les partenaires institutionnels (services de l'État, chambres consulaires, Conseil Régional, Conseil Départemental, territoires SCoT voisins...) puis sera soumis à l'avis de la population par l'intermédiaire d'une enquête publique qui se tiendra à la fin de l'été 2016. À partir des remarques et avis formulés, les dernières retouches pourront être apportées au document SCoT afin qu'il soit définitivement approuvé en fin d'année 2016.



Pour toute question ou demande concernant cette démarche, il est possible de contacter les services du SCoT du Doubs central au 03-81-84-48-55 ou par mail à l'adresse lpelletier@doubscentral.org

LEADER, un Président et une équipe pour le Groupe d'Action Locale du Doubs central



LE COMITÉ DE PROGRAMMATION A ÉLU LE 21 AVRIL DERNIER M. CHARLES PIQUARD VICE-PRÉSIDENT DU PETR DU DOUBS CENTRAL DÉLÉGUÉ À L'ÉCONOMIE, PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE VAÎTE AIGREMONT ET PRÉSIDENT DU GROUPE D'ACTION LOCALE.

Le Groupe d'Action Locale met en œuvre le programme européen LEADER sur le territoire. Son instance décisionnelle, le comité de programmation, a pour particularité d'être composée pour majorité d'acteurs privés (associations, entrepreneurs, etc.) et d'acteurs publics. Réuni déjà deux fois, il a apporté les dernières précisions pour la bonne marche du programme et préciser ses lignes d'intervention financière au travers d'un plan de développement du programme.

Le GAL doit désormais signer une convention d'attribution des fonds pour pouvoir commencer à sélectionner les projets qui bénéficieront des 2.2 millions alloués au Doubs central dans le cadre de ce programme de soutien au développement rural. Les projets aidés devront s'inscrire dans la stratégie LEADER du Doubs central : le soutien aux circuits de proximité alimentaires, à la filière forêt-bois et aux projets collectifs et citoyens (économie circulaire, transition énergétique, services à la population).

Les porteurs de projet seront accompagnés dans leurs réflexions, dans leur recherche de financements et dans leur montage de dossier par une équipe technique dédiée :



- Julia Remonay pour les projets de la filière forêt-bois et les projets collectifs et citoyens,
- Gwendoline Péchon pour les projets relevant des circuits de proximité alimentaires et les projets collectifs et citoyens.

Les porteurs de projet peuvent d'ores et déjà les contacter au 03 81 84 42 48 pour vérifier la cohérence du projet avec le plan de développement LEADER du Doubs central. Il est vivement recommandé de prendre contact avec les services le plus en amont possible.

Pour en savoir plus sur LEADER :
www.doubscentral.org

Jouffroy d'Abbens, un inventeur méconnu

L'ORGANISATION DU PREMIER JOUR



Le « Premier jour » est un terme philatélique qui correspond au premier jour de mise en circulation d'un timbre.

C'est avec une grande fierté que la Ville de Baume les Dames a accueilli les 22 et 23 avril, le premier jour du timbre dédié au Marquis Jouffroy d'Abbens à l'occasion du bicentenaire de l'obtention de son brevet.

L'organisation de ce premier jour à Baume les Dames a permis la reconnaissance des travaux de Jouffroy d'Abbens et leur mise en valeur dans la ville où il a conduit brillamment ses premiers essais de navigation à vapeur.

C'est grâce au travail et à la persévérance de la Société Philatélique de Besançon et notamment à son président Bernard Debie, que ce timbre dédié à Jouffroy d'Abbens a pu voir le jour.

JOUFFROY D'ABBENS

Né en 1751, Jouffroy d'Abbens s'est toujours passionné pour la mécanique.

Lorsqu'il rejoint sa sœur Marie-Élisabeth, chanoinesse à l'Abbaye de Baume les Dames, il a enfin l'occasion de mettre en pratique son idée de propulser un bateau à rames avec un moteur à vapeur.

Il fait les premiers essais de son « Palmipède » sur le bassin de Gondé dès 1776.

Lui vient ensuite l'idée d'un bateau à vapeur, mais propulsé cette fois par des roues à aube. Jouffroy d'Abbens réalise de nouveaux essais à Lyon.

C'est suite à cet essai qu'il obtient le 23 avril 1816, le brevet de la navigation à vapeur.

Un monument en son honneur est érigé sur la place éponyme à Baume les Dames.



Fig. 21. — Le moulin de Jouffroy d'Abbens au moment de l'essai de la machine à vapeur, par le capitaine de Marine de Baume les Dames (1776).

Nettoyage des monuments

Deux monuments bien connus des baumois on fait peu neuve récemment.

Le premier, obélisque pointé vers le ciel le long des rives du Doubs, à la mémoire du Marquis de Jouffroy d'Abbans, le second trônant à proximité du groupe scolaire du quartier de Cour, désigné monument des 3 vierges. L'association Renaissance du Vieux Baume a contribué financièrement à la réfection de ces monuments.

Le travail, réalisé par un professionnel, a consisté à traiter les parements de pierre par aérogommage puis appliquer une couche protectrice sur le nu lavé.

Ces travaux, opérés courant février, intègrent pleinement une politique engagée depuis plusieurs années de préservation des œuvres remarquables de notre commune.



Obélisque à la mémoire de Jouffroy d'Abbans



Monument des 3 vierges avant



Monument des 3 vierges après

Services publics

■ Aide aux démarches administratives

Mairie – 3 Place de la République
Contact : Madame Annie GIRARDAT
Fonction : Conseillère Municipale Déléguée
*Permanence le deuxième vendredi du mois de 9h – 12h
ou sur rendez-vous auprès du secrétariat de la mairie*
Tél : 03 81 84 07 13

■ Centre d'Affaires et de Rencontres

(réservation de salle)
Tél : 03 81 84 75 93

■ Communauté de Communes du Pays Baumois

12 Esplanade du Breuil
Tél : 03 81 84 75 90
*Du lundi au jeudi : 8h – 12h et 14h – 18h
Le vendredi : 8h – 12h et 14h – 17h*

■ Complexe touristique - Domaine d'Aucroix

Quai du Canal
Tél : 03 81 84 38 89

■ Consultation des archives

Mairie – 3 Place de la République
Tél : 03 81 84 07 13
Sur rendez-vous auprès du secrétariat

■ Doubs central – SCOT

Hôtel des Services – 5 rue Barbier
Tél : 03 81 84 42 48
Fax : 03 81 84 09 43
Mail : contact@doubscentral.org

■ Mairie - 3 Place de la République

Tél : 03 81 84 07 13
Fax : 03 81 84 31 05

Mail : contact@baumelesdames.org
Horaires d'ouverture au public :
Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-18h
Samedi : 9h-12h
(Permanence état-civil et informations générales)

■ Médiathèque Jean Grosjean

Place de la loi
Tél : 03 81 51 60 79
Horaires d'ouverture au public :
Mardi : 14h – 18h30
Mercredi : 10h – 12h et 14h – 18h30
Vendredi : 14h – 19h30
Samedi : 9h – 12h et 14h – 17h30

■ Office de Tourisme

8 rue de Provence
Tél : 03 81 84 27 98
Mail : info@ot-paysbaumois.fr
Horaires d'ouverture au public :
Du lundi au vendredi : 9h – 12h30 et 14h – 18h

■ Perception

Esplanade du Breuil
Tél : 03 81 84 00 61
Horaires d'ouverture au public :
Les lundi, mardi et jeudi : 8h30 – 12h et 13h30 – 16h
Mercredi : 8h30 – 12h (fermeture l'après-midi)
Vendredi : 8h30 – 11h (fermeture l'après-midi)

■ Permanence conseillers départementaux

Hôtel des Services – 5 rue Barbier
M. DALLAVALLE ou Mme NEVERS
Les lundis semaines paires de 16h à 18h

■ Services Techniques – voirie – propreté urbaine

Rue Promenade du Breuil
Tél : 03 81 84 23 20

Déchets – propreté

■ Déchetterie

Rue des Bouvreuils

Tél : 03 81 84 22 12

Horaires d'ouverture au public :

Hiver du lundi au samedi : 9h – 12h et 13h30 – 17h

Été du lundi au samedi : 9h – 12h et 14h – 17h

■ SICTOM (collecte d'ordures ménagères)

7 rue sur le Chaille

Tél : 03 81 84 75 95

■ SYTEVOM (déchetterie)

Tél : 03 84 76 93 00

Transport à la demande

■ TADOU - Doubs central

5 rue Barbier

Tél : 03 81 84 79 35

RÉSERVATION OBLIGATOIRE 48 heures à l'avance

Forfait 0km >12km = 4€ le trajet

Services

■ ADAPEI – Service plus

Sur rendez-vous

■ Baume Bienvenue

23 rue Félix Bougeot

Tél : 03 81 84 20 20

Site : www.baume-bienvenue.com

Mail : baume.bienvenue@wanadoo.fr

■ CAF (Caisse d'Allocations Familiales)

Service prestations

Hôtel des Services – 5 rue Barbier

Permanence le vendredi de 9h – 12h et 13h30 – 16h

■ Centre Communal d'Action Sociale

5 rue Barbier

Tél : 03 81 84 75 10

Mail : baume.ccas@baumelesdames.org

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h

■ Centre Médico Social – PMI

2 rue des Frères Greniers

Tél : 03 81 84 48 70

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au jeudi : 9h – 12h et 13h30 – 17h30

Vendredi : 9h – 12h

■ FNATH

Mairie – 3 Place de la République

Permanence le troisième samedi du mois / tous les deux mois de 9h30 – 11h30

■ Le panier de l'amitié

Maison de la solidarité - 4 rue des Finances

Tél : 03 81 84 32 87

ou information auprès du CCAS au 03 81 84 75 10

Horaires d'ouverture au public : vendredi : 9h – 12h

■ Réception TNT

Tél : 09 70 818 818

■ Service accompagnement des familles

Hôtel des Services – 5 rue Barbier

Sur rendez-vous au 03 81 84 01 01

Enfance Jeunesse éducation

■ Centre de loisirs et restauration scolaire (Périscolaire et extrascolaire)

5 rue Barbier

Tél : 03 81 84 38 28

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi : 8h30 – 12h et 13h30 – 17h

■ Écoles de Baume les Dames

École maternelle du Centre : 03 81 84 09 20

École maternelle de la Prairie : 03 81 84 13 05

École maternelle de Cour : 03 81 84 15 95

Collège René Cassin : 03 81 84 15 88

Lycée Professionnel Jouffroy d'Abbans : 03 81 84 02 77

IME Les Vignottes : 03 81 84 02 53

■ Halte garderie (crèche) La Ribambelle

8 rue de l'Église

Tél : 03 81 41 01 24

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi : 7h-19h

■ Périscolaire de cour

Tél : 03 81 84 75 85

■ Relais Petite Enfance

8 rue de l'Église

Tél : 03 81 84 42 34

Tél (Rougemont) : 03 81 86 08 32

Mail : rpe@baumelesdames.org

- Accueil sans rendez-vous :

Mardi 13h-16h, Vendredi 13h-15h

- Accueil sur rendez-vous uniquement :

lundi 16h-17h15, mardi 16h-17h15, vendredi 15h-17h15

- Permanence téléphonique : *Jeudi 13h-17h15*

**- Permanence délocalisée à la Communauté
de Communes du Pays de Rougemont :**

le jeudi de 9h à 11h30 (03 81 86 08 32)

Retraités Personnes âgées

■ ADMR (service à domicile)

17 rue de la Prairie

Tél : 03 81 84 22 74

■ Association Tutélaire des majeurs protégés

Hôtel des Services – 5 rue Barbier

Permanence de 10h à 11h :

Mercredi 27 juillet

Mercredi 28 septembre

Mercredi 30 novembre

■ CARSAT Retraite

Tél : 3960 pour renseignements

■ CLIC – Espaces seniors (réseau gérontologique)

5 rue Barbier

Tél : 03 81 84 38 78

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Emploi

■ Armée de Terre

Hôtel des services – 5 rue Barbier

Permanence le troisième mercredi du mois de 9h-17h

Rendez-vous obligatoire au 03 81 87 22 26

■ Association intermédiaire DEFI

Hôtel des services – 5 rue Barbier

Permanence le mardi de 9h30 – 12h et 14h – 17h

■ Développement 25

Hôtel des services – 5 rue Barbier

Sur rendez-vous au 03 81 65 10 00

■ Gendarmerie

7 rue Barbier

Sur rendez-vous au 03 81 82 12 88

■ GRETA

(organisme de formation professionnelle)

7 rue Barbier

Sur rendez-vous au 03 81 88 25 94

■ Mission Locale – Espaces Jeunes (-25 ans)

5 rue Barbier

Tél : 03 81 84 09 08

■ Objectif emploi

Communauté de Communes du Pays Baumois

Esplanade du Breuil

Tél : 03 81 86 02 63

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au jeudi : 9h – 12h30 et 13h – 17h

Permanence téléphonique le mardi matin

Santé

■ CARSAT Santé (service social)

Le mardi sur rendez-vous

Tél : 03 81 47 54 07

■ CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

Hôtel des Services – 5 rue Barbier

Permanence le jeudi de 9h – 12h30 et 13h15 – 16h30

■ Centre de guidance infantile

4 rue de Provence

Tél : 03 81 84 10 64

■ Hôpital de Baume les Dames

1 avenue Kennedy

Tél : 03 81 84 70 00

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi : 8h – 12h et 14h – 17h

Visites autorisées de 12h – 20h

■ Médecins de garde

Disponible sur les tableaux d'affichage,

sur le site www.baumelesdames.org

ou appeler au 3966.

■ Pharmacie de garde

Contactez le 3237

■ Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)

7 rue Barbier

Tél : 03 81 84 47 96

Horaires d'ouverture au public :

Lundi – Mardi : 8h – 12h30

Jeudi – Vendredi : 14h – 17h

Fermeture le mercredi

Urbanisme - logement

■ ADIL (Association Départementale d'Information sur le logement)

Mairie – 3 Place de la République

Le premier mardi du mois de 9h – 12h

Sur rendez-vous au 03 81 61 92 41

■ Aide au logement

Mairie – 3 Place de la République

Contact : Madame Colette ROMANENS

Fonction : Adjointe au Maire

Le jeudi de 14h30 à 16h30

40 / BAUME PRATIQUE

■ CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement)

Mairie – 3 Place de la République

Le deuxième vendredi du mois de 15h – 17h

Sur rendez-vous au 03 81 82 19 22

Conseils juridiques

■ CIDFF (Centre national d'information sur les droits des femmes et des familles)

7 rue Barbier

Permanence avec un juriste

Les deuxièmes et quatrièmes mardis du mois sur RDV

Auprès du CCAS au 03 81 84 75 10

■ Conciliateur

Mairie – 3 Place de la République

Les premiers et troisièmes mardis du mois de 14h – 17h

Sur rendez-vous au 03 81 84 12 91

■ Conseiller en défense salariale

Hôtel des Services – 5 rue Barbier

Sur rendez-vous au 03 81 86 02 63

Service gratuit

■ Permanences d'accueil et d'information Solidarités Femmes

7 rue Barbier

Permanence le deuxième du mois sur rendez-vous

auprès du CCAS au 03 81 84 75 10

Numéros d'urgence

■ Numéro d'appel d'urgence européen : **112**

Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne.

■ Le Service d'aide médical urgente (SAMU) : **15**

Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale ou pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins.

■ Police Secours : **17**

Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police.

■ Sapeurs-pompiers : **18**

Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide.

■ Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : **114**

Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Numéro accessible par FAX et SMS

■ ERDF dépannage

09 726 750 25

■ EDF (mon contrat, ma facture)

0 810 040 333

ou 09 69 39 44 14

■ VEOLIA

0810 000 777

Naissances du 8 décembre 2015 au 1^{er} mai 2016

| | | | |
|------------------------|------------|--------------------|------------|
| MEUNIER Augustin..... | 08/12/2015 | BRUCHON Lola..... | 11/02/2016 |
| CAYOT Camille..... | 15/12/2015 | NOUACH Tanya..... | 11/02/2016 |
| JIMENEZ Chloé..... | 17/12/2015 | CUENOT Léo..... | 13/02/2016 |
| TRANCHANT Arnaud..... | 28/12/2015 | ARNOUX Hugo..... | 29/02/2016 |
| ALAMPI Oscar..... | 03/01/2016 | HADDOUCH Tina..... | 05/03/2016 |
| PETITJEAN Charlye..... | 13/01/2016 | DEDEUS Joshua..... | 11/03/2016 |
| DOMÉ Nolyne..... | 25/01/2016 | CLEVY Maëlis..... | 16/03/2016 |
| GRIVOIS Pauline..... | 03/02/2016 | HARTMANN Lara..... | 13/04/2016 |
| GRIVOIS Valentin..... | 03/02/2016 | | |

Mariages du 9 décembre 2015 au 1^{er} mai 2016

Christian FRUND - Arlette BARTHET

19 mars 2016

Charles CHATRAS - Amandine CARDOSO

23 avril 2016.....

Sabrina CORDIER - Natasa PONCIC

27 mars 2016

Décès du 9 décembre 2015 au 1^{er} mai 2016

| | | | | | |
|------------------------|------------|-------------------------|------------|------------------------|------------|
| BRENOT Thérèse..... | 12/12/2015 | ROUSSELOT Monique..... | 24/01/2016 | DORNIER Jeannine..... | 27/02/2016 |
| PETER Monique..... | 29/12/2015 | BENOIT René..... | 18/01/2016 | DUMONT Jean-Luc..... | 02/03/2016 |
| NICOLAS Renée..... | 29/12/2015 | BOILLOT Jean..... | 22/01/2016 | MERAT Maria..... | 05/03/2016 |
| BERTHAUD Eric..... | 20/12/2015 | LEBRETON Geneviève..... | 05/02/2016 | PAUTOT Colette..... | 19/03/2016 |
| LAMBERT Marie..... | 04/01/2016 | VITTE Michel..... | 11/02/2016 | RUIZ José..... | 20/03/2016 |
| NACHIN Anthony..... | 07/01/2016 | PAURELLE Denise..... | 12/02/2016 | PERREY Andrée..... | 30/03/2016 |
| DUBOZ Bernard..... | 08/01/2016 | FERRIOT Léone..... | 14/02/2016 | TAILLARD Josette..... | 12/04/2016 |
| GOGUEY Lucette..... | 14/01/2016 | BOUGEOT Raymonde..... | 21/02/2016 | CRETIN Jacqueline..... | 16/04/2016 |
| BOURRIOT Gilberte..... | 16/01/2016 | SAUTER Jeanne..... | 21/02/2016 | MULLER Rémy..... | 26/04/2016 |
| SÉRIOT Suzanne..... | 21/01/2016 | SCHAUER Josip..... | 25/02/2016 | DELEGORGUE | |
| SABATIER Jean..... | 23/01/2016 | SENOT André..... | 26/02/2016 | Jacqueline..... | 01/05/2016 |
| CURTIT Jean..... | 25/01/2016 | POURCHOT Charles..... | 29/02/2016 | | |

42 / LA PAROLE AUX ÉLUS

Chères baumoises, chers baumois,

La laborieuse présentation du budget 2016 de Baumes-Dames, loin de nous endormir, nous a confirmé que la gestion mise en œuvre depuis 2 ans entraînait notre ville sur une pente glissante et dangereuse.

Et ce n'est pas l'artifice, trouvé quelques jours avant le conseil municipal, de baisser les taux d'imposition de 1% qui nous fera changer d'avis.

Cette baisse, si elle peut sembler la bienvenue pour tout à chacun, est comme la réduction affichée en gros sur les tracts publicitaires : elle est l'arbre qui cache la forêt. Il ne faut donc pas vous réjouir trop vite et bien lire les petits caractères en bas.

Car ce que cache cette très petite baisse municipale, c'est bien une très grosse hausse intercommunale avec des taux d'imposition intercommunaux qui augmentent de 35%.

Le compte n'y est donc pas pour le portefeuille des baumois. Au final, nous paierons plus !

En ce qui concerne le budget de la ville, nos inquiétudes sont liées à la baisse très nette de nos capacités d'investissement, c'est-à-dire de notre capacité à agir pour l'avenir de la ville.

Et quand la majorité nous parle d'investissement, c'est pour nous présenter un projet fumeux de « brasserie » en centre ville. Ce projet, qualifié de projet public-privé, consiste surtout à cette heure à investir de l'argent public pour transformer un local commercial en restaurant brasserie en espérant qu'un privé soit intéressé pour faire vivre le lieu.

Sous prétexte de revitaliser le centre ville, objectif que nous partageons, la majorité s'est mis en tête de réaliser avec cette brasserie un projet inutile, injuste et pour tout dire, inacceptable.

Inutile, car l'offre commerciale de restauration sur la ville, et particulièrement sur le centre historique, nous semble suffisante et variée.

Injuste, car comment expliquer qu'un nouveau restaurateur bénéficie de tous les avantages et toutes les facilités pour s'installer quand ceux qui sont présents sur la ville depuis de nombreuses années, contribuant à sa renommée par leurs talents culinaires, n'auront eu que leurs seuls mérites pour réussir (ce dont nous les félicitons) ?

Ce projet est donc inacceptable car il crée une distorsion de concurrence et qu'il méprise le travail de ceux qui sont déjà présents sur la ville depuis longtemps.

Enfin, ce budget, aux raccrocs, manque cruellement d'ambitions et ne prépare pas sérieusement l'avenir de notre ville.

Où sont les investissements générateurs d'activité ?
Où sont les actions concrètes pour faire venir des artisans, des entrepreneurs ou pour aider les baumois qui veulent créer leur activité ?

Où sont les investissements qui offriraient à nos enfants des écoles enfin dignes de ce nom ?

Où sont les investissements qui redonneraient à l'habitat du centre ville de l'éclat et surtout l'envie d'y vivre en le réhabilitant ?

Où sont enfin les véritables projets de revitalisation du centre, de son animation, de sa vitalité ?

Toutes ces questions qui sont les nôtres sont restées sans réponse de la part de la majorité.

Pourquoi ? Manque d'ambition. Sans doute. Manque de vision surtout !

Le groupe d'opposition GénérationS Baume

Le printemps est là et avec lui l'écrin de verdure, les jardins et paysages en fleurs qui font tout le charme de notre si belle commune.

En ce début de saison estivale, nous misons une fois encore sur l'ensemble de nos atouts pour rendre notre ville toujours plus dynamique, toujours plus attractive, toujours plus agréable à vivre.

À l'heure où les finances des ménages sont de plus en plus contraintes, tout doit être fait pour redonner du pouvoir d'achat aux baumoïses. Nous avons donc pris la décision courageuse et audacieuse de baisser les impôts communaux, dès ce budget 2016 et avec l'engagement de le poursuivre sur les trois prochaines années.

Le défi sera de veiller, malgré cela et une importante baisse des dotations de l'Etat (600 000 € en 3 ans), à ce que la qualité des services publics auquel nous vous savons particulièrement attachés soit garantie.

Cette baisse de la fiscalité communale est aussi un signe fort en direction des investisseurs, des commerces et des entreprises pour les inciter à venir s'installer à Baume, avec leurs familles, pour y développer leur activité et donc de l'emploi.

À cet effet, nous travaillons activement sur les différents sites susceptibles d'accueillir celles et ceux qui veulent entreprendre dans notre cité : rénovation de l'ancienne friche IME, réflexions nouvelles autour du site de baume-industrie, commercialisation des zones artisanales de Champvans et de Bois carré...

Nous poursuivons par ailleurs l'ambitieux programme

de redynamisation du cœur historique. Plusieurs projets vont « sortir de terre » dans les prochaines semaines.

- Une mairie rénovée qui permettra d'améliorer notamment l'accueil des habitants, la confidentialité et surtout l'accès aux personnes à mobilité réduite ;
- La pose de la première pierre du futur centre socio-culturel qui sera un nouvel outil mutualisé à destination des associations et qui participera à renforcer l'animation en centre-ville ;
- L'inauguration de l'Office du tourisme qui a été déplacé et fera désormais le lien entre la place de l'Abbaye et la place de République. Ce nouvel équipement public permettra d'amener les touristes en cœur historique et de leurs faire découvrir plus encore notre fabuleux patrimoine et nos commerces.

Evidemment d'autres projets sont en cours : La rénovation du centre barbier en logements pour les séniors, la nouvelle Brasserie, la réhabilitation « habitat » de l'îlot Saint-Vincent, la candidature à l'appel à projet « Centrebourg » de la Région...

Vous le voyez, l'équipe majoritaire est pleinement mobilisée pour renforcer les atouts de la commune ! Loin des oiseaux de mauvaise augure, des conservateurs statiques et des déclinistes inutiles.

Cet été sera aussi un « été d'opportunité » pour les baumoïses qui souhaitent concrétiser leurs projets de construction ou accéder à la propriété. La commercialisation de trente terrains sur la ZAC Champvans, en lien avec un prêt à taux zéro 2016 exceptionnel pour les foyers, montre une nouvelle fois la volonté de la commune d'accompagner les baumoïses dans la réalisation de leurs projets de vie.



Concert de Printemps de l'harmonie municipale



Tournoi tennis de table

Une ville forte d'un tissu associatif dynamique



Rugby



Tournoi de badminton

Carnaval
organisé par
les Pirates de
Cour



Poés'arts
festival par
l'association
Aencrages

